

## **Budget participatif 2016 : Les Parisiens ont proposé près de 3.200 projets !**

**La phase de dépôt des projets pour le Budget participatif de Paris a rencontré cette année encore un grand succès. 3.162 idées ont été proposées par les Parisiens sur la plateforme numérique [budgetparticipatif.paris](http://budgetparticipatif.paris), dont 753 à l'échelle de la capitale et 2.409 à l'échelle d'un arrondissement.**

Pendant cinq semaines, les Parisiens ont été appelé à proposer leurs projets d'investissements dans le cadre du Budget participatif 2016. 3.162 idées ont ainsi été déposées, dont 753 à l'échelle de la capitale et 2.409 à l'échelle d'un arrondissement.

Grâce aux nouvelles fonctionnalités du site internet [budgetparticipatif.paris](http://budgetparticipatif.paris), plus de 1.300 Parisiens ont choisi de s'associer à un projet existant semblable à leur idée, plutôt que de déposer leur projet, et se sont ainsi inscrits dans une démarche collective. De plus, 60.000 visiteurs se sont rendus sur le site du Budget Participatif, pour commenter et enrichir les idées.

A la fin de cette première phase, les projets s'avèrent plus construits et aboutis que lors de l'édition précédente. C'est le résultat d'une pédagogie renforcée sur le dispositif : permanences dans les mairies d'arrondissement et à l'Hôtel de Ville, kiosques citoyens, permanences dans les bureaux de poste, porte-à-porte, kit de communication, etc.

Les projets concernant le cadre de vie sont cette année encore les plus nombreux (874). On constate aussi une forte augmentation du nombre de projets de solidarité (219). Par ailleurs, près de 20% des projets concernent des quartiers populaires : le choix de dédier 30M€ aux habitants de ces quartiers a rencontré un véritable écho.

Afin de favoriser de nouveaux rapprochements entre les projets et une approche collective, des ateliers de co-construction associant les porteurs de projet seront organisés à partir du mois de mars, dans les mairies d'arrondissement et sur la plateforme [budgetparticipatif.paris](http://budgetparticipatif.paris). Les projets seront également analysés par les services de la Ville de Paris, afin de vérifier leur faisabilité technique et juridique, mais aussi d'évaluer leur coût.

Les propositions retenues seront dévoilées en juin, avant d'être soumises au vote de tous les Parisiens – sans restriction d'âge ou de nationalité – en septembre.